



## POLITIQUE JARDIN DU NOUS : Qu'est-ce qu'un jardin ?

Janvier 2020

### Les devoirs d'un jardin

Pour être un jardin du nous de la communauté apprenante il faut :

- ★ Se doter d'une constitution présentant le jardin et une fiche de description du jardin sur la plateforme.
- ★ Avoir au moins une personne désignée par la gouvernance de votre jardin du nous en lien avec la communauté apprenante dont les redevabilités sont à minima :
  - Mettre à jour la fiche du Jardin sur la plateforme
  - Participer à l'évolution du code source des Jardins du Nous.
  - Extraire et formaliser les richesses immatérielles cultivées dans ce Jardin pouvant servir à d'autres Jardins, et alimenter la base de connaissance du Grand Jardin
  - Participer à au moins une réunion de l'espace "créer et animer un jardin" par an, organisée par le rôle source jardin (à distance ou en présentiel)
- ★ Si le jardin a un espace sur l'intranet, avoir au moins une personne qui le rôle numérique désigné par la gouvernance du jardin du nous
- ★ Avoir une clarification du modèle économique. Lorsque ce modèle économique produit des ressources (€, monnaie interne), un % est reversé à la plateforme pour permettre son fonctionnement.

## NOTE IMPORTANTE

Les fonctions d'animation interne d'un Jardin sont **par défaut bénévoles**, sauf si vous avez le statut compagnon-ne JdN et que ce jardin s'inscrit dans le cadre d'une offre professionnelle (en cours de définition).

Si le jardin collecte de l'argent durant ses activités, au delà de la couverture des frais fixes nécessaires à vos rencontres (déplacements, nourriture, location de matériel ou de salles) **une contribution consciente est à reverser au Grand Jardin** pour financer le fonctionnement de la communauté. Ce montant est laissé à la libre appréciation du Jardin.

Merci de le préciser dans cette constitution si c'est le cas.

- ★ Contribuer aux communs : partager ses questions, productions, retours d'expériences, participer à la capitalisation d'outils, de bonnes pratiques dans les outils de la plateforme, participer à des groupes de travail, de codesign de la communauté apprenante, des communs, etc...

## 2 Les modalités de création d'un jardin

### ★ Inclusion d'un jardin

Le rôle **Source jardin** - @Anna CRUAUD - valide la création d'un jardin en regard du respect de cette politique et du respect des règles de fonctionnement d'un jardin. Il donne accès aux outils à destination des jardins

### ★ Exclusion d'un jardin

Le rôle Source jardin peut demander la fermeture d'un jardin s'il ne respecte pas cette politique. Le rôle Source jardin peut demander à l'animateur du grand jardin d'organiser un cercle de régulation pour traiter de la difficulté avec le fonctionnement d'un jardin. Au terme de cette régulation le rôle Source jardin peut demander l'exclusion de ce membre. L'animateur organise alors une décision au consentement avec tous les membres de la gouvernance du grand jardin pour décision. Les représentants du jardin visé par ce processus sont invités à s'exprimer mais n'ont pas le droit d'objection dans ce cercle.

## 3 Ce qu'est un jardin

- ★ Les Jardins du Nous sont de précieux espaces d'apprentissage ! De pair à pair, les Jardinier-es y cultivent leurs liens, leurs savoir-faire et savoir-être aux travers d'activités multiples (formations, partage d' expériences, expérimentations, etc.). Entraide et partage se feront alors en présentiel ou en ligne, au choix. Ils contribuent aux communs.
- ★ Un Jardin local regroupe des Jardinier-es d'un même territoire géographique qui souhaitent apprendre ensemble: Jardin de Paris, de Grenoble, du Sud-Ouest...
- ★ Un Jardin thématique regroupe des Jardinier-es de différents territoires, autour d'une même thématique pouvant être liée à :
  - **L'intégration d'une formation** : Jardin des AdN, Jardin du Co-développement, Jardin d'animation du Jeu du Tao, Jardin LSC, etc.
  - **Un contexte d'organisation** (des jardiniers de différentes organisations qui souhaitent partager leur expérience autour de la gouvernance partagée) : Coopérative de production, Habitat groupé, Établissement d'éducation, de santé, Mouvement citoyen, etc.
  - **Une compétence à développer en lien avec la gouvernance partagée** : Facilitateur-riche, Premier lien, Compagnon-ne, etc.
  - **Un sujet de recherche** : gestion en gouvernance partagée, clown & gouvernance partagée, etc.
- ★ **Les jardins internes aux organisations** qui regroupent des personnes en cours d'apprentissages au sein d'une même organisation qui déploie de la gouvernance partagée. C'est leur espace de co-apprentissage et non un espace de production.
- ★ La raison d'être d'un Jardin précise le ou les territoires dans le(s)quel(s) s'inscrit le Jardin, et/ou la ou les thématiques particulièrement cultivées.

### UN JARDIN N'EST DONC PAS

- ★ une simple offre de formation ou d'accompagnement
- ★ une organisation en tant que tel
- ★ une organisation ou un groupe local parlant au nom de l'UDN

# 4 Le soutien au jardin par le grand jardin

## Le Grand jardin fournit

- ★ Le code source des jardins : [une constitution type](#), charte...
- ★ Les contributions aux communs déjà existantes (expériences d'autres jardins, vidéo et exercices issues du MOOC, contacts de jardiniers pairs...)
- ★ Les contacts de tous les jardiniers potentiellement intéressés par la constitution d'un jardin ou ses activités
- ★ Une plateforme permettant de faciliter le fonctionnement du jardin et sa contribution aux communs
- ★ Un appui à la création du jardin (feedbacks, FAQ, échange de bonnes pratiques...)
- ★ Au moins 3 réunions par an pour les liens "grand jardin" pour échanger sur la réalité des jardins et l'évolution du code source (à distance)
- ★ Des appuis plus adaptés et détaillés contre participation financière du jardin (sous forme de monnaie interne ou/et d'€)
  - la possibilité d'animer des temps spécifiques à la demande du jardin (rémunéré)
  - des temps d'échanges de pratique entre lien "noyau" : co-développement, sous forme de co-développement